

cuments ; et, avant même que le projet de l'Académie eût reçu la moindre publicité, beaucoup d'autres lui ont été transmis par des amateurs éclairés. A ces deux sources, la commission peut, dès à présent, ajouter les nombreuses pièces résultant du dépouillement qu'elle a fait de divers recueils et des grandes collections de mémoires.

Mais beaucoup d'autres documents existent encore épars, soit dans les collections privées, soit même dans les dépôts publics que la Commission n'a pu explorer, et c'est surtout de ceux-là qu'elle provoque et sollicite la communication.

La Commission recevra avec la même reconnaissance les textes originaux, les copies, et même la simple indication de toute pièce pouvant rentrer dans le cadre que voici :

- 1° Lettres écrites par Lesdiguières et sa famille ;
- 2° Lettres adressées à Lesdiguières ;
- 3° Lettres des contemporains et tous les actes se rapportant à Lesdiguières ou concernant son administration.

Les envois pourront être faits à l'un des signataires de cette circulaire ; une note, placée en tête de chaque document, fera connaître le nom de la personne à qui sera due la communication.

Nous espérons, Monsieur le Rédacteur, et nous vous en serons infiniment reconnaissants, que vous voudrez bien prêter à ce projet la publicité si efficace de votre journal. Nul plus que vous ne peut contribuer à nous faire mener à bonne fin une publication qui intéresse au plus haut degré notre histoire nationale.

Veillez, Monsieur le Rédacteur, agréer à l'avance et nos remerciements et l'assurance de notre considération distinguée.

Les Membres de l'Académie Delphinale chargés de la publication,

GARIEL bibliothécaire de la ville de Grenoble,

ANTONIN MACÉ, professeur d'histoire à la Faculté des lettres.

EUGÈNE CHAPER, rue Villars, 6.

Grenoble, 1^{er} mars 1865.